



PREPARATION à l'AIPR OPERATEUR

PUBLIC CONCERNE

Opérateur de chantier avec
expérience des réseaux

PRE REQUIS :

Expérience minimum dans le
secteur des Travaux Publics

DUREE :

7 heures soit 1 jour

DATES :

Dijon : 23 janvier, 28 janvier, 3
février, 3 mars, 17 mars
Besançon : 19 janvier, 2
février, 16 mars, 2 avril

LIEU :

Ecole des TP BFC

COUT :

Inter entreprise : 120€ HT par
stagiaire (5 personnes
minimum)

Groupe : 900€ HT pour un
groupe de 10 stagiaires

**En vos locaux : frais de
déplacements en sus**

VALIDATION :

Attestation de compétences
AIPR si réussite au test

Méthodes pédagogiques :

Apports théoriques, QCM,
exercices d'application

**Débouchés, poursuite
d'études et passerelles :** Non

Taux de satisfaction stagiaire

2024 : 100% à plus de 75%

Nombre de stagiaires formés :
2200

Lors de travaux à proximité des réseaux (gaz, électricité...), des accidents ont entraîné des conséquences lourdes humaines et financières. Afin de rendre les chantiers plus sûrs, la réglementation accentue les missions et les responsabilités de tous les acteurs (responsables de projets, exploitants de réseaux, exécutants de travaux).

Ce stage destiné aux opérateurs permet de travailler à proximité des réseaux existants dans le respect des règles de prévention et de sécurité.

Objectif général :

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de

- Réaliser une intervention à proximité des réseaux en respectant la réglementation
- Connaître la réglementation en cours et se situer dans les différents niveaux de responsabilités
- Identifier les différentes composantes des réseaux et les conséquences d'un accrochage
- Appliquer les procédures sur situation dégradée.

Contenu de la formation :

Formation théorique

Etat des lieux des pratiques sur chantiers

Contexte de la formation et fondamentaux

- Accidentologie
- Les fondamentaux : DT/DICT, travaux hors tension, Principes Généraux de Prévention (PGP), travaux urgents et arrêts de chantier
- Le niveau d'implication et de responsabilité des différents acteurs
- L'AIPR, c'est quoi ?
- Les différents réseaux existants et leurs risques afférents.

Les sources d'informations utiles

- Les plans et indices visibles
- Règles de branchements
- L'arrêt de chantier

Les règles à respecter

- Identification des situations dangereuses ou imprévues
- Les différentes méthodes d'intervention
- Gestion des anomalies et des dommages
- Mesures à respecter en cas d'endommagement
- La règle des 4 A

Chaque point de connaissance est étayé par des questions issues du QCM de l'examen final.

QCM : Durée 1 h

Accessibilité aux personnes handicapées :

L'Ecole des TP adapte les conditions d'accueil à ses formations et d'accès de ses locaux pour les publics en situation de handicap. Pour échanger sur les adaptations possibles, contactez notre référent handicap.

